

Pièces à fournir pour une requête devant le Juge aux Affaires Familiales

Copie intégrale de votre acte de naissance ¹

Copie intégrale de l'acte de naissance des enfants ¹

Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)

Précédentes décisions de justice (le cas échéant)

Tableau des ressources et charges dûment rempli ²

→ Pièces justificatives de Ressources ³

→ Pièces justificatives de Charges ⁴

Notes

¹ Les copies intégrales de votre acte de naissance doivent être datées de moins de 3 mois. Les actes de naissance peuvent être demandés :

- par internet sur le site [Service Public](#),
- par courrier ou sur place auprès de la Mairie du lieu de naissance de la personne concernée.

² Le tableau des ressources et charges est téléchargeable sur le site www.bb-avocats.com puis à remplir par vos soins.

³ Exemple de pièces justificatives de Ressources : dernier avis d'imposition, dernière déclaration de revenus, bulletins de salaires, relevés Pôle emploi, attestation droits CAF,...

⁴ Exemple de pièces justificatives de Charges : quittance de loyer, crédits en cours, factures charges courantes, ...